



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 63

Hebdos régionaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Consultation publique sur la réserve écologique de l'Île-Brion des Îles-de-la-Madeleine

LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC

Québec, le 21 décembre 2018 – À la demande de la ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), M^{me} Marie-Chantal Chassé, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport au sujet de la *Consultation publique sur la réserve écologique de l'Île-Brion des Îles-de-la-Madeleine*. Ce mandat d'enquête et de consultation publique a débuté le 24 septembre dernier. La commission d'enquête était présidée par M^{me} Marie-Hélène Gauthier qui était accompagnée par la commissaire M^{me} Julie Forget.

Au terme de la consultation publique et de son analyse, la commission d'enquête est d'avis que la décision de modifier les limites de la réserve écologique de l'Île-Brion afin d'y permettre la chasse au phoque sur ses zones de plage doit être fondée sur la démonstration que sa biodiversité est menacée et doit être établie sur la base de données scientifiques rigoureuses, actuellement incomplètes. Des études doivent préalablement être réalisées par le MELCC, en partenariat avec les ministères responsables interpellés. Ainsi, la chasse pourrait être envisagée si, au terme de ces études, le phoque constituait effectivement une menace à l'intégrité écologique de l'aire protégée et que la chasse pratiquée selon des conditions établies permettait de contrôler la colonie sans porter préjudice aux objectifs de conservation.

Le statut de protection d'une réserve écologique vise à sauvegarder de façon intégrale et permanente des milieux fragiles et rares du Québec. En vertu des *Lignes directrices pour la législation des aires protégées* de l'Union internationale pour la conservation de la nature que le gouvernement du Québec s'est engagé à respecter, la décision de modifier le statut d'une aire protégée doit être justifiée par des circonstances exceptionnelles imprévues au moment de la désignation. Une telle modification doit être d'une importance primordiale et impérieuse pour l'intérêt national. La décision de modifier un statut de protection strict constituerait un précédent qui pourrait avoir des répercussions sur l'intégrité du réseau d'aires protégées du Québec.

La commission constate également que la population de phoques gris de l'Atlantique nord-ouest est en forte croissance. Toutefois, l'espèce n'est pas considérée comme étant en surpopulation par le ministère des Pêches et des Océans du Canada. La forte présence de phoques gris à l'île Brion s'inscrit à l'intérieur d'une problématique plus large qui inclut les changements climatiques auxquels l'humain est confronté actuellement. La commission est d'avis qu'il est nécessaire de rester vigilant quant aux modifications et aux actions portées sur une aire protégée existante.

Les Madelinots souhaitent conserver un accès ainsi qu'une gouvernance participative et intégrée à l'île Brion. Dans le cas où des secteurs de plage étaient retirés du territoire de la réserve écologique, la commission est d'avis qu'un statut de protection devrait leur être attribué. Celui-ci devrait uniquement permettre un régime d'activités qui ne fragiliserait pas les objectifs de conservation de la réserve écologique.

Rappelons que la commission a tenu trois séances publiques à Cap-aux-Meules et à Grosse-Île ainsi qu'une séance extraordinaire à Québec. Cela lui a permis d'assister à la présentation de 6 mémoires et de 14 opinions verbales. Au total, 13 mémoires lui ont été déposés par des personnes, des groupes, des organismes et des municipalités intéressés.



LA DISPONIBILITÉ DU RAPPORT

Le rapport d'enquête et de consultation publique sur la réserve écologique de l'Île-Brion des Îles-de-la-Madeleine est maintenant disponible. Vous pouvez le consulter au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque Jean-Lapierre à Havre-aux-Maisons, au Point de service de Grande-Entrée, de même que dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.

[Rapport](#)

[Sommaire](#)

[Avis et constats](#)

– 30 –

Source : Julie Olivier
Conseillère en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 539
julie.olivier@bape.gouv.qc.ca